



Nicolas Nzoyoun s'est expliqué auprès du ministre des Relations extérieures, Lejeune Mbella Mbella sur son voice avec l'homme d'affaires Jean Pierre Amougou Belinga qui a fuité sur la toile.

Nicolas Nzoyoun est au Cameroun depuis quelques jours. Il a été reçu hier par son ministre de tutelle Lejeune Mbella Mbella. Selon les sources bien introduites, il a été demandé à l'Ambassadeur du Cameroun en République Centrafricaine, « **d'attendre sur place à Yaoundé, jusqu'à nouvel ordre** ».

Mais bien avant son arrivée à Yaoundé, le diplomate camerounais, a adressé un courrier d'explications le 8 juillet 2020 à sa hiérarchie, dans laquelle il revenait sur son humiliation par le PDG du groupe l'Anecdote, Jean Pierre Amougou Belinga. Il reconnaît avoir entretenu des rapports très étroits dans le passé avec Amougou Belinga, avant de prendre ses distances lorsqu'il s'est rendu compte qu'il était méprisé par ce dernier.

Dans l'audio qui a fuité, Nicolas Nzoyoun fait l'objet des remontrances de son interlocuteur qui l'accuse d'avoir décliné l'invitation à la cérémonie d'inauguration de sa chaîne de télévision Vision4 en RCA.

De l'avis d'un expert, bien introduit dans les milieux diplomatiques, rappelé l'Ambassadeur du

Cameroun en RCA pour consultation à Yaoundé peut traduire deux hypothèses.

"Premier cas de figure, de loin le plus préférable chez tous les ambassadeurs ou diplomates : votre pays vous rappelle en consultation, pour protester de l'attitude des autorités du pays qui accueille vos lettres de créance.

Cela peut s'agir d'une déclaration hostile, ou d'une manœuvre donnant l'impression d'une volonté délibérée d'immixtion dans les questions de souveraineté nationale.

Nous sommes donc là , en face d'un rappel classique d'ambassadeur , en consultation pour exprimer ou manifester une protestation.

Cet état des faits peut perdurer des mois , et si gain de cause ou apaisement n'est obtenu , aboutir dans des cas extrêmes , à une rupture définitive, pure et simple des relations diplomatiques, avec fermeture réciproque d'ambassades et évacuation du personnel diplomatique et consulaire , comme ce fut par exemple le cas , entre l'Irak de Saddam Hussein et le Royaume Uni de Margaret Thatcher , pendant la première guerre du Golfe , le 2 août 1990 .

Au lieu d'organiser des manifestations téléguidées, devant l'ambassade de France à Yaoundé, et au consulat de Garoua , suite à l'épisode du salon de l'agriculture en France , le Cameroun pouvait , s'il avait vraiment trouvé matière à vexation, légitimement rappeler son ambassadeur en consultation...

Ensuite , vous avez le deuxième cas de figure de rappel d'ambassadeur en consultation, qui en français simple , est une convocation consistant à tirer les bretelles à l'ambassadeur dont le comportement a constitué matière à vexation en haut lieu .

C'est l'équivalent en relations humaines , d'une sorte de conseil de discipline , pouvant aller du simple blâme , c'est-à-dire une réprimande (tape sur le poignet - slap on the wrist) , à une révocation pour constatation de faute grave .

Au pays des Lions Indomptables, une telle disgrâce s'accompagne presque souvent , de lourdes suites judiciaires , surtout lorsque les actions du contrevenant ont causé du tort à l'image du prince"